



L'an deux mil dix sept le 21 septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleyber-Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry PIRIOU, maire

Étaient présents Piriou Thierry Gaouyer Nathalie, Fer Michel, Larhantec Danièle, Croguennec Jean- François, Parcheminal Marie Claire, Joël Huet Dilasser Martine, , Zouaillec Yvon, Vieillard Marie Claude, Goulhen Géraldine, Inizan Frédéric, le Bozec Sandrine, Kerguillec Julien, Da Silva Maria des Lourdes, Jacq Christian, Rodde Sylvie, Gilles Cren , Eddy Hameury

Absent/ Péran Bruno procuration T Piriou, Joël Quéré procuration M Dilasser,

---

Rentrée scolaire 2017-2018

**Ecole Maternelle Robert Desnos, Direction Aline Coat 105 enfants**

TPS ET PS : 28 élèves, classe de C Damonville , ATSEM C Tardieu

GS 25 .élèves Classe d' A Coat (Décharge de direction Mme Briolais ) ATSEM, S Noc

MS GS , 28 . élèves Classe de M Périgault M Radénac ATSEM, J Derrien

Bilingue : 25 élèves classe de J Castel ATSEM V Lelu

**Ecole Primaire Jules Ferry , direction Mr Michel Thoribé 149 élèves**

CP 16..élèves, Mr Herguel

CE1 .25 élèves Mme Morin

CE2 : 29. élèves Mme Le Loc'h

CM1 : 33 élèves Mme Jaouen

CM2 : 20. élèves Mr Bruneau

Bilingue

CP/ CE2 12. élèves Mme Bleunven

CE1 CM2: 14..Mr Thoribé,

**Ecole Saint-Pierre, Direction Madame Nolwenn Martin 94 enfants**

PS1 PS2 MS , ...15 élèves Mme Guivarc'h

GS / CP 27. élèves Mme Martin

CE CE2, 24 . élèves, Mme Le Roux

CM1 / CM2 22 élèves , Mme Le Bihan

Mise en place à la rentrée d'un self eco responsable sur le modèle de celui mis en service au primaire participation de la commune à hauteur de 50 % de l'investissement. Le travail sur le gaspillage aliment se poursuit aussi sur cet établissement.

**- Bilan des services d'été : Piscine, ALSH, Local Jeune, salle d'exposition**

**Alsh**

Deux équipes d'animation différentes sur les 2 mois : En juillet Laurence BAZIN + 4 animateurs et 3 stagiaires et en aout Marie Christine QUENT 3 animateurs et 2 stagiaires. Des directions relativement satisfaites de leurs équipes et des fréquentations estivales en légère hausse par rapport à l'an dernier.

Camp de juillet complet, il s'est déroulé à Pouescat l'animateur est satisfait du groupe avec lequel il a partagé les 4 jours. Il était accompagné d'une animatrice de l'ALSH

### **Le local Jeune**

Camp Ados 10 jeunes et aussi à Plouescat ce qui a permis de laisser sur place (le temps du Weekend) la grande tente réfectoire et les cantines, évitant ainsi un déplacement des services techniques la 2<sup>ème</sup> semaine. Manu a géré les 2 camps et apprécie ces moments privilégiés avec les enfants.

### **La salle d'expo**

Point I + Exposition du peintre Alvaro MEJIAS

La fréquentation du point I est désormais traitée avec le logiciel Tourinsoft de la Maison du Tourisme du Pays de Morlaix et des Monts d'Arrée. Cela apporte une plus-value par rapport au Point I car ces données statistiques rentrent maintenant dans la base de données de la Maison du tourisme, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Le logiciel ne tient pas compte de la fréquentation réelle de visiteurs, puisque la quantité en termes de personnes n'est pas renseignée, mais il prime sur la qualité de l'information qui y est renseignée.

Une belle affiche qui a contribué aux visites

### **Piscine**

Les cours

Apprentissage sur 2 semaines : 10 séances : 5 groupes cette année tous complets soit 33 enfants (30 en 2016)

Perfectionnement : 4 groupes de 6 séances mardi mercredi et vendredi

Aquagym : 31 inscrites (19 en 2016) (24 en 2015) (33 en 2014)

60 jours d'ouverture du 19 juin au 31 août

A noter mise à disposition de pour le championnat départemental les 25 et 26 juin

Météo très changeante, 3792 entrées de comptabilisées, amplitude de 0 le samedi 12/08 à 379 le 21/07

Travaux réalisés avant la mise en service

Peinture extérieure de la rambarde du pédiluve, reprise des joints de carrelage sur l'ensemble du débordement grand bassin, recollage certain carrelages défectueux, nettoyage et déblocage clapet anti-retour et le remplacement des mousses du robot

Pas d'ouverture le matin sauf pour L ALSH (jeudi) et dorénavant piscine fermée le samedi matin. Une nocturne par semaine fixée 19h30 – 21h30 en fonction de la météo, a dans l'ensemble été appréciée La fréquentation des nocturnes concerne essentiellement des pré ados et ados déjà venus en journée.

2 journées d'animation : En juillet sur le terrain de Lostwitiel pour des Olympiades sportives, Au mois d'août une animation Skim Board prévue à la piscine. Une animation novatrice qui a rencontré des difficultés de mise en eau

Bon fonctionnement technique de la piscine cet été

La collaboration UCPA a été très professionnelle, une seule après midi de renfort

Travaux 2018 à prévoir Remplacement moquette du solarium, nettoyage toiture au karcher avant l'été, changer le plongeur (rouille, risques de coupures)

**Journées du patrimoine** Peu de visiteurs, concurrence du Pardon. Il y a énormément de propositions de sorties sur le territoire. Le circuit de découverte du patrimoine local pleyberien est réalisé. Les services techniques ont réalisé l'itinéraire qu'il convient de suivre (petits pas). Le plan du circuit de découverte est disponible en mairie.

## **Le Pardon**

Le nouveau comité d'animation a pris en main l'organisation des jeux pour enfants, environ 200 enfants présents aux jeux avec une météo peu favorable qui a contrarié l'organisation. Encadrement par de nombreux bénévoles  
Le dimanche baby foot humain et très beau feu d'artifice

## **Les travaux**

Ecole maternelle remplacement de l'ensemble des sols en liège par un PVC souple plus clair  
Ecole primaire, mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture (25000 kva), réfection partielle des menuiseries bois, le chantier sera terminé sur les vacances d'automne, réalisation de la mise en accessibilité de la garderie primaire et réfection de l'enrobé  
Voirie, rue Pasteur de Lostwithiel au Croas Tor, atelier de la justice, Ti Kreizh. Les travaux rue de la République ont repris cette semaine, une déviation en place par la rue de Keravel et la rue Pasteur.

### **- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, prise en compte des charges transférées depuis le 01/01/2017 (Eau et Assainissement)**

Les travaux menés par la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) réunie en séance des 3 avril et 17 mai 2017 ont conduit à la validation du rapport de la CLECT joint en annexe.

Les propositions formulées dans le rapport concernent :

- un transfert de personnel à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 dans le cadre de la compétence Plan Local d'urbanisme pour la ville de Morlaix,
- un transfert dans le cadre de la compétence tourisme à compter de l'année 2017 : Sensation Bretagne. Ce transfert concerne les communes de Carantec, Locquirec et Plougasnou.
- la prise en compte des compétences « Eau et Assainissement » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sans attribution de compensation et l'acceptation du principe de la neutralisation des effets négatifs (cas des déséconomies d'échelle et de perte de trésorerie) pour les communes remplissant les conditions définies dans le rapport de la CLECT.

Il appartient aux conseils municipaux d'approuver le rapport des CLECT des 3 avril et 17 mai 2017 dans les conditions de majorité requise à l'article L5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir la moitié des conseils municipaux représentant deux tiers de la population ou les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population.

*(1) L'attribution de compensation Transfert de personnel PLUi de la ville de Morlaix est évaluée à 50 325 € pour une année pleine à compter de 2018.*

*Vu les dispositions de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015, notamment l'article 68,*

*Vu les articles L5211-1 et suivants et L5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,*

*Vu le rapport adopté par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées réunie en séance des 3 avril et 17 mai 2017,*

**Le Conseil municipal est invité à :**

- **adopter** les modalités des transferts : du Plan local d'urbanisme (transfert de personnel à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017), du Tourisme (adhésion de Morlaix Communauté à Sensation Bretagne en lieu et place des communes de Carantec, Locquirec et Plougasnou) et de l'Eau et l'Assainissement (neutralisation des effets négatifs du transfert sur certaines communes) ;
- **préciser :**
  - que le transfert du Plan local d'urbanisme est réalisé avec la mise en place d'une attribution de compensation pour la ville de Morlaix,
  - que le transfert du Tourisme-Sensation Bretagne est réalisé avec la mise en place d'une attribution de compensation pour les communes de Carantec, Locquirec et Plougasnou,
  - que le transfert de l'Eau et l'Assainissement est réalisé sans mise en place d'une attribution de compensation ;
- **approuver** le rapport de la CLECT réunie les 3 avril et 17 mai 2017 dans les conditions de majorité requise à l'article L5211-5 du CGCT, à savoir la moitié des conseils municipaux représentant deux tiers de la population ou les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population ;
- **autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;
- **préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex) dans un délai de deux à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ;
- **préciser** que la présente délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs de la commune de Pleyber-Christ

- **Subventions**

La commission, propose d'attribuer les subventions suivantes au titre de 2017.

Gouren	692 €
ASC Art Floral	129 €
Comité de jumelage LOSTWITHIEL	100 €
Secours populaire (ouragan Caraïbes)	1 500 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Approuve** les subventions proposées

### **Recrutement de deux services civiques**

La mission : Ambassadeur des activités éducatives et citoyennes 28h hebdo pourvue depuis le 01/09/2017 par Vincent Gral

La mission : Accompagnateur à la mise en place d'outils de communication 28 heures hebdo sera pourvue au 01/10/2017 par Sanka Arzel

### **Point d'étape, Centre d'Accueil et d'Orientation**

La commune s'est engagée auprès de l'Etat jusqu'à fin 2017 pour la mise a disposition des locaux du brug afin d'y accueillir des réfugiés

A l'heure actuelle ce sont environ 100 personnes accueillies. Les arrivées et les départs se font actuellement à un rythme soutenu, demandant une implication constante de la part de l'équipe des élus en charge de ce dossier et des bénévoles toujours très actifs et très présents. Suite à une visite des lieux par les services de l'Etat et aux besoins d'hébergement sur le territoire de Morlaix Communauté, la DDCS se propose d'organiser une rencontre afin de mobiliser les acteurs locaux pouvant

### **Horaires mairie**

Depuis le transfert de compétence eau et assainissement le volume horaire des personnes chargées d'accueil et de comptabilité ont été réduits, ce qui a demandé une réorganisation de service et une modification des horaires d'ouverture au public. Un roulement entre deux agents a été mis en place notamment pour assurer la permanence du samedi matin. Compte tenu de la faible fréquentation du public le samedi matin, face aux des difficultés d'organisation de service et de la modification des usages il est proposé de suspendre jusqu'à fin décembre l'ouverture du samedi. Les services s'engagent à assurer si nécessaire des prises de rendez- vous afin de répondre à la demande des usagers.

Après avoir entendu le conseil municipal Monsieur le Maire propose qu'un bilan de cette fermeture soit fait au dernier conseil municipal de l'année

### **Accessibilité mairie**

Le conseil municipal du 22 septembre 2016 a approuvé l'agenda d'accessibilité programmé de la commune. Pour avancer sur le sujet d'accessibilité de la mairie, Monsieur le Maire propose de consulter différents architectes afin d'arrêter le programme des travaux nécessaires à son accessibilité et à sa restructuration. En effet les locaux dévolus à l'accueil du public sont inadaptés, on remarque un manque de place et surtout un manque de discrétion. Un certain nombre de services ne sont pas accessibles pour tous les usagers (comptabilité, urbanisme ...) en raison de la conception même des locaux. Ces services se situent à l'étage, et le bâtiment ne dispose pas d'ascenseur pour les personnes en situation de handicaps.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**Approuve** le projet de consultation,

**Autorise** Monsieur Le Maire à consulter sur forme de procédure adaptée

**Autorise** Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la consultation

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché

### **Emplois aidés**

Pour faire suite à l'annonce par le gouvernement de la suppression des contrats aidés, Monsieur le Maire fait le point sur la situation locale. A L'EHPAD, nombre d'agents en contrat aidés ont été titularisés à l'issue de leur période contractuelle, ont fait des formations, sont consolidés dans leur métier. L'emploi aidé est un tremplin qui permet de reprendre pied à

la vie professionnelle. Sans ces emplois l'organisation des services va être mise à mal à la résidence du brug.

Sur la commune plusieurs agents ont eux aussi commencé en contrat aidé avant de poursuivre leur carrière dans la fonction publique territoriale.

**Don du sang**

Aura lieu le 02 octobre de 8h30 à 12h30 à Porz Ruz